

RPI Angeac Champagne – Verrières – Saint Fort sur le Né – Salles-d'Angles

NOTE D'INFORMATION

du 22 juin au 3 juillet inclus

Le 17 juin 2020

A destination des parents d'élèves et des élèves

A compter du lundi 22 juin:

Généralités :

- reprise des élèves obligatoire de la PS au CM2
- fin des priorités – les élèves dits “à risque” devront être soumis à l'avis du médecin
- aucun transport scolaire n'est assuré
- la cantine reste assurée. Les élèves emportent toujours une **gourde (les gobelets ne sont pas autorisés)**. Deux services se feront à Salles-d'Angles pour ne pas mélanger les groupes d'élèves.
- A la maternelle, les TPS-PS ont toujours une salle de classe aménagée dans le réfectoire de cantine et les MS-GS une salle de classe aménagée dans la salle de motricité.
- les horaires d'entrée, de sortie, de récréation des classes restent échelonnés:
- CM1- CM2 : 9h-12h30 / 14h-16h30 (arrivée possible 10 minutes avant)
- CE2 - CM1 : 8h45-12h15 / 13h55-16h25 (arrivée possible 10 minutes avant)
- CP/CE1 : 9h-12 / 13h30/16h30 (arrivée possible 10 minutes avant)
- MS-GS : 8h35-11h35 / 13h15-16h15
- TPS-PS: 8h45-11H45 / 13H05-16H05
- les horaires des garderies restent quasiment inchangés : début 7h30 et non 7h15 le matin
- les inscriptions pour la garderie sont faites à l'avance, auprès des enseignantes et le plus souvent restent fixes
- les parents accompagnent leurs enfants jusqu'à la porte de la garderie (cantine pour Salles-d'Angles, salle de classe pour St Fort, salle de motricité pour Angeac)

Conditions sanitaires, application des gestes barrières :

- seuls les élèves peuvent entrer dans l'enceinte de l'école (sauf pour l'accompagnement des élèves aux portes du bâtiment pour la garderie)
- au cours des récréations, les groupes de classe ne doivent toujours pas se mélanger. Les règles de distanciation sont assouplies.
- en classe élémentaire, chaque élève doit avoir une distance d'un mètre entre chaque camarade et avec l'enseignante. A la maternelle, les classes sont aménagées dans des locaux plus spacieux pour faciliter les déplacements et un minimum de distances .
- en cas de symptôme ou de fièvre (38°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la COVID-19 chez l'élève ou dans sa famille, l'enfant ne doit pas se rendre à l'école.
- en cas de fièvre, les parents seront tenus de venir chercher leur enfant le plus rapidement possible. Isolement de l'élève avec un masque pédiatrique dans une salle attenante à la salle de classe/garderie.
- port du masque obligatoire pour les enseignants et le personnel du SIVOS si la distanciation d'un mètre ne peut être respectée.
- lavage des mains/désinfection au gel hydroalcoolique à chaque entrée et sortie de classe.

- aucun échange de matériel récréatif n'est autorisé. Le matériel collectif de la classe pourra être utilisé à condition qu'il soit désinfecté une fois par jour ou mis en isolement pendant 24h
- les enfants pourront apporter une boîte nominative ou laisser dans leur sac des jeux personnels (albums, coloriage, mots mêlés, corde à sauter...) pour la classe, la récréation et le temps de garderie. Attention, jeux d'échange interdits (ballon etc...)
- désinfection quotidienne des sanitaires, des locaux et ventilation toutes les 3 heures
- interdiction d'apporter du gel hydroalcoolique de la maison
- l'avis du médecin traitant détermine les conditions du port du masque pour les élèves présentant des pathologies. Il appartient de fournir des masques à leur enfant.
-
-

Le SIVOS et son personnel se mobilisent afin d'assurer les normes sanitaires des locaux nécessaires au vivre ensemble, dans les meilleures conditions au sein des écoles du RPI.

La continuité pédagogique à distance n'est plus assurée et obligatoire pour les élèves.

Ces mesures suivent le protocole sanitaire du 15 juin.

Toute mesure est susceptible d'être modifiée en fonction des recommandations gouvernementales.

Nous vous remercions de bien prendre en compte ces mesures et de les respecter,

*L'équipe enseignante, le
SIVOS, les maires*

Contacts

SIVOS : 06-99-84-85-04

Ecole Angeac Champagne: 05 45 83 72 03

Ecole St-Fort sur le Né: 05 45 83 03 33

Ecole Salles-d'Angles: 05 45 83 61 20